

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

DATE ET HEURE : 11 avril 2022 à 20 h

LIEU : Salle du conseil

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

4. CORRESPONDANCES

5. GREFFE

5.1 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 mars 2022 à 20 h

5.2 Affaires découlant du procès-verbal

5.3 Adoption du règlement numéro 1834-2022 / Règlement amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin **(1)**de modifier l'article 2.8 intitulé « Terminologie » du chapitre 2 « Dispositions interprétatives » en ajoutant la définition du terme « mur aveugle », **(2)**de modifier l'article 22.1.5 « Groupe : Transport, communication » du chapitre 22 intitulé « Classification des usages » en ajoutant l'usage « Transport par chemin de fer », **(3)**de modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 206 de façon à diminuer, dans les conditions d'implantation, la marge de recul arrière et ajouter une nouvelle note concernant les murs aveugles et **(4)**de modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 817 de façon à ajouter la classe 4116 intitulée « Entretien et équipement de chemins de fer » à l'intérieur de l'usage « Transport par chemin de fer » du groupe « Transport, communication »

5.4 Adoption du règlement numéro 1835-2022 abrogeant le règlement numéro 1358-2006 tel que modifié par le règlement numéro 1426-2008 adoptant un programme aux fins d'accorder une aide sous forme de crédit de taxes aux industries

- 5.5 Adoption du règlement numéro 1836-2022 modifiant le règlement numéro 1554-2012 et ses amendements intitulé « Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Sainte-Marie »
- 5.6 Adoption du règlement numéro 1837-2022 intitulé « Règlement sur la qualité de vie »
- 5.7 Adoption du « Tableau des interdictions et limitations de stationner, des heures prohibées et des arrêts obligatoires »
- 5.8 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1838-2022 régissant la construction des branchements d'aqueduc et d'égouts, l'évacuation des eaux souterraines et de surface, l'installation de tuyaux d'égout pluvial et d'autres dispositions concernant les réseaux d'aqueduc et d'égouts
- 5.9 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1839-2022 amendant le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 1396-2007, plus particulièrement en son article 3.4 intitulé « Frais » du chapitre 3 « Dispositions relatives aux dérogations mineures », de façon à augmenter les frais d'étude des demandes de dérogations mineures
- 5.10 Résolution adoptant le premier projet du règlement et autorisant la tenue d'une consultation publique / règlement numéro 1839-2022
- 5.11 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1840-2022 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro 1395-2007 et ses amendements, et plus particulièrement en son chapitre 2 intitulé « Dispositions administratives », en son chapitre 3 intitulé « Permis de lotissement », en son chapitre 4 intitulé « Permis de construction », en son chapitre 5 intitulé « Certificat d'autorisation » et en son annexe 1 intitulée « Tarification pour l'émission des permis de construction, certificats et autres »
- 5.12 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1841-2022 décrétant la tarification pour les activités, biens et services
- 5.13 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1842-2022 abrogeant l'article 13 intitulé « Contrôle des eaux des établissements industriels » du chapitre IV « Rejet des contaminants » du règlement numéro 1660-2016 relatif aux rejets dans les réseaux d'égout de la Ville de Sainte-Marie
- 5.14 Dépôt du rapport d'audit de conformité portant sur la transmission des rapports financiers (municipalités locales de moins de 100 000 habitants, municipalités régionales de comté et communautés métropolitaines)
- 5.15 Destruction de documents inactifs irrémédiablement détériorés lors de l'inondation des 20 et 21 avril 2019
- 5.16 Destruction de documents semi-actifs irrémédiablement détériorés lors de l'inondation des 20 et 21 avril 2019
- 5.17 Annulation de la résolution numéro 2021-12-792 appuyant le projet « Restauration du ruisseau du Marais au Domaine Taschereau » dans le cadre du programme de financement Affluents Maritime

- 5.18 Programme d'achat regroupé d'assurance aux fins de la protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires municipaux et remboursement des frais juridiques relatifs à la responsabilité pénale découlant d'un accident de travail (loi C-21) / renouvellement du contrat pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1 Acceptation des comptes pour la période du 14 mars 2022 au 10 avril 2022
- 6.2 Services professionnels d'un consultant en assurance collective pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ
- 6.3 Achat d'une tablette Microsoft Surface Pro 8 et ses accessoires financés à même le fonds de roulement
- 6.4 Achat d'un commutateur Cisco Meraki et ses accessoires pour le Centre Caztel financés à même le fonds de roulement
- 6.5 Mise à niveau du processeur Lenovo Sr650 pour augmenter la capacité du serveur
- 6.6 Renouvellement des contrats de service avec Telus Mobilité pour huit (8) appareils de téléphonie cellulaire pour une durée de trois (3) ans
- 6.7 Règlement numéro 1745-2019 décrétant des dépenses relatives aux réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie et un emprunt de 500 000,00 \$ / modification du titre ainsi que de l'article 3 du règlement visant la diminution de l'emprunt par l'appropriation d'une source de financement versée comptant
- 6.8 Règlement numéro 1746-2019 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de signalisation urbaine de 400 000,00 \$ et un emprunt de 372 437,30 \$ / modification du titre ainsi que de l'article 3 du règlement visant la diminution de l'emprunt par l'appropriation d'une source de financement versée comptant

7. URBANISME

- 7.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise aux 1273 à 1277 rue Notre-Dame Nord (lot 3 252 659 du Cadastre du Québec)

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Ratification de l'embauche de personnel / Centre Caztel (préposées à la billetterie), saison des glaces 2021-2022

- 8.2 Ratification de l'embauche de personnel / Centre Caztel (préposée à l'accueil), saison des glaces 2021-2022
- 8.3 Embauche de personnel / Centre Caztel (gestionnaires de salle)
- 8.4 Embauche de personnel / Centre Caztel (préposées au bar, au vestiaire et au banquet) pour la saison des glaces 2021-2022
- 8.5 Embauche de personnel / Centre Caztel (secteur aréna), saison des glaces 2021-2022
- 8.6 Embauche d'un coordonnateur aux événements au Centre Caztel
- 8.7 Adoption de la mise à jour du cadre de gestion et de tarification de la Salle Alphonse-Desjardins du Centre Caztel
- 8.8 Modification de l'entente avec « Pizza Leza » pour le service de restauration rapide du Centre Caztel
- 8.9 Contrat d'entretien du gazon (fertilisation, aération et tonte) de la piste d'athlétisme de la Cité Sainte-Marie (secteur PBV) pour la période estivale 2022
- 8.10 Contrat d'entretien du gazon (fertilisation, aération et tonte) du Stade Julien-Faucher pour la période estivale 2022
- 8.11 Contrat d'entretien du « diamond » du terrain de baseball du Stade Julien-Faucher pour la période estivale 2022
- 8.12 Aide financière / Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches (AFRCA)
- 8.13 Aide financière / Fondation Le Crépuscule (déjeuner bénéfice annuel)
- 8.14 Adoption du programme de valorisation à l'action bénévole « Je bénéfLOVE »
- 8.15 Adoption de la tarification de la programmation spéciale « Camp de jour - édition 2022 » et « Camp Ado - édition 2022 » ainsi que de la programmation Été régulière offerte par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et non prévue dans le règlement de tarification numéro 1765-2019 et ses amendements
- 8.16 Embauche de personnel / Chef de programme « Camp de jour régulier »
- 8.17 Embauche de personnel / Programmes « Camp de jour », « Camp Ado » et « Service de garde »
- 8.18 Location d'un chapiteau pour la période du 27 juin au 22 août 2022

- 8.19 Festival sportif de Sainte-Marie inc., édition 2022 / droit d'utilisation de lieux appartenant à la Ville
- 8.20 Festival sportif de Sainte-Marie inc., édition 2022 / autorisation d'implanter un réseau de transport temporaire
- 8.21 Festival sportif de Sainte-Marie inc., édition 2022 / aide financière
- 8.22 Bibliothèque Honorius-Provost / demande d'aide financière dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes (BPA) » pour 2022-2023
- 8.23 Fête nationale, édition 2022 / contrat de service pour le déploiement des feux d'artifice incluant la fourniture du matériel pyrotechnique
- 8.24 Fête nationale, édition 2022 / signatures d'une entente avec la Polyvalente Benoît-Vachon pour l'utilisation de la cour de la PBV pour le lancement des feux d'artifice

9. INGÉNIERIE

- 9.1 Renouvellement du contrat d'entretien et d'inspection annuelle du système incendie du Centre Caztel pour une période de trois (3) ans débutant le 15 avril 2022
- 9.2 Acceptation des soumissions pour la fourniture et l'installation de fenêtres à la Galerie d'art
- 9.3 Réparation du contrôle de pression constante de la pompe #2 au poste de pompage Chassé
- 9.4 Restauration des panneaux en aluminium et du cadrage des fenêtres au CIME
- 9.5 Fabrication des clôtures en aluminium dans le cadre du projet d'aménagement du quai de béton sur la route Chassé
- 9.6 Entretien préventif du système de réfrigération du Centre Caztel pour l'année 2022
- 9.7 Analyse des sols dans le cadre du projet de réfection des services municipaux du boulevard Vachon Sud (entre les ruisseaux Carter et Dupuis)
- 9.8 Services professionnels en ingénierie pour la réfection de l'escalier extérieur en granite du Centre récréatif
- 9.9 Acceptation des soumissions pour la réhabilitation des égouts sanitaires du secteur du boulevard Vachon Sud (Bassin 10)
- 9.10 Acceptation des soumissions pour la réfection des services municipaux de l'avenue Dupuis et de l'avenue Gilbert

- 9.11 Acceptation des soumissions pour un mandat de services professionnels en architecture dans le cadre de l'aménagement du parc Drouin
- 9.12 Acceptation des soumissions pour un mandat de services professionnels relatif à la réhabilitation du secteur Sud de l'ancien terrain d'EACOM
- 9.13 Acceptation des soumissions pour la réfection de la conduite de refoulement du poste de pompage Chassé (entre le boulevard Vachon et la station d'épuration)
- 9.14 Rejet de la soumission pour un mandat de services professionnels en ingénierie mécanique et en structure du bâtiment dans le cadre de l'aménagement du parc Drouin

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1 Service des travaux publics / embauche d'étudiants pour la période estivale 2022
- 10.2 Construction d'un trottoir et réaménagement de l'intersection de la route Chassé et du boulevard Vachon Nord / autorisation de financement et de réalisation des travaux

11. SÉCURITÉ INCENDIE

- 11.1

12. DIRECTION GÉNÉRALE

- 12.1 Halte VR / acquisition d'un horodateur, de l'application mobile Parkedin et de la licence d'accès à l'outil de patrouille Flowbird
- 12.2 Réalisation d'une orthophoto à haute résolution du périmètre urbain, acquisition et mise en place de la licence assurant la gestion de la conformité sur la sécurité des piscines
- 12.3 Conversion du poste de secrétaire à temps partiel au Service du greffe et contentieux et à la direction générale en un poste à temps complet

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 13.1 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Procès-verbal de correction du règlement numéro 1832-2022 daté du 24 mars 2022;

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA

Greffière.